



CONTRAT TRUITES
2ème semestre 2016

ENTRE

Nom :

Prénom :

Tél.

Mail :

Adhérent de l'AMAP « Marjolaine »

ET

Les truites de JEAN-CHRISTOPHE
SIRET N° 384 963 948 000 11

EST CONCLU LE CONTRAT SUIVANT :

Monsieur Jean-Christophe MARGOTIN s'engage à livrer suivant calendrier ci dessous et selon les conditions suivantes :

1. **DUREE DU CONTRAT** De Juillet à Décembre 2016
2. **LIEU DE DISTRIBUTION** Maison Pour Tous - 12, rue du Commandant Charcot à VILLENAVE D'ORNON
3. **DATES ET HORAIRES** Dates suivant détail page 2
En cas d'indisponibilité de la salle et/ou de d'autres contraintes, les lieux et dates peuvent être modifiés. Les informations seront transmises par l'AMAP MARJOLAINE
4. **TARIFS** Voir tableau ci-après
Toutefois, le poids des truites ne pouvant être connu à cette date, il sera demandé à chaque livraison un chèque du montant total des produits retirés.
5. **ATTRIBUTIONS** Vous êtes propriétaires des truites achetées à l'avance.
Si vous êtes dans l'impossibilité de venir les chercher : vous pouvez envoyer une personne chercher les truites à votre place.
Dans ce cas là, merci d'avertir **avant la distribution** :

- panierdemanjolaine@neuf.fr -06.68.22.18.53
Les coordonnateurs : Sophie Clavé 06.32.97.34.89
Les poissons non retirés après 19 h 30 seront redistribués de façon solidaire aux autres adhérents présents. Les poissons non retirés devront néanmoins être remboursés.
6. **ENGAGEMENT PRODUCTEUR**
 - Le producteur s'engage à :
 - ✓ Respecter la Charte de l'A.M.A.P.
 - ✓ Livrer les poissons sur le lieu de distribution aux jours et horaires convenus.
 - ✓ Faire visiter son lieu de travail au groupe de consommateurs si ceux ci le sollicite

7 ENGAGEMENT ADHERENT TRUITES

- L'adhérent s'engage à :
 - ✓ Respecter la Charte des AMAP
 - ✓ Venir récupérer les truites sur le lieu de distribution aux jours et horaires convenus.
 - ✓ Etre solidaire des aléas de la production.

8 REGLEMENT

Les chèques seront libellés au nom de «Pisciculture de l'Estrigon »

TVA : 5,5 %

Chèque à chaque livraison

9 CHANTIERS

Une visite pourra être organisée chez le producteur selon une date à définir

COMMANDES :

	21/09	2/11/2016	14/12/2016	Prix unitaire
Filets 300 g à 350 g (poids approx.)				14,50 €/kg
Pavés truites Conditionnés par 3 Soit env. 1 kg				15 €/kg
Truite entière 300 g à 350 g env. éviscérée (poids approx.)				10 ,20 €/kg
Truite Entière grosse 1500g environ éviscérée (poids approx.)				11,50 €/kg

Nom :
Paiement à la livraison

Signature du consommateur

Signature du producteur